

The background of the slide is a light gray gradient with several realistic water droplets of various sizes scattered across it. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

# PHILATÉLIE ET ENSEIGNEMENT DE LA LAÏCITÉ

## Partie 2

Les religions et le pouvoir

# LES FAITS RELIGIEUX

A l'école, l'étude **des faits religieux** est abordée comme des faits historiques, à travers l'histoire, et d'autres disciplines.

Il faut rechercher **ce qui s'est réellement passé**, en tentant de distinguer la légende (ou le mythe à l'origine de la croyance) de la réalité.

**Il n'est donc pas question de croire, ou de ne pas croire.**

Cette étude permet de mieux comprendre des œuvres culturelles (peinture, musique, architecture, littérature,...).

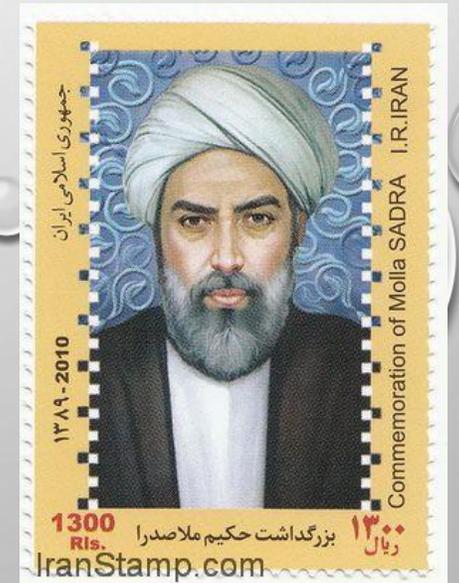


# LES RELIGIONS DANS LA VIE DE LA CITÉ

Dans les premières cités, **les dirigeants** (sultans, califes, émirs, rois...) **règnent et transmettent leur pouvoir à leurs fils, plus rarement à leurs filles.** Ils finissent par vivre en maîtres absolus sur la population de leur territoire.

Chef de la communauté humaine, **le roi est l'intermédiaire entre les hommes et les dieux.**

Mais à leur côté, les **prêtres** (le clergé) prennent peu à peu du pouvoir : il arrive parfois qu'un religieux prenne la place d'un héritier du pouvoir.



# L'EMPIRE ROMAIN ET LE CHRISTIANISME

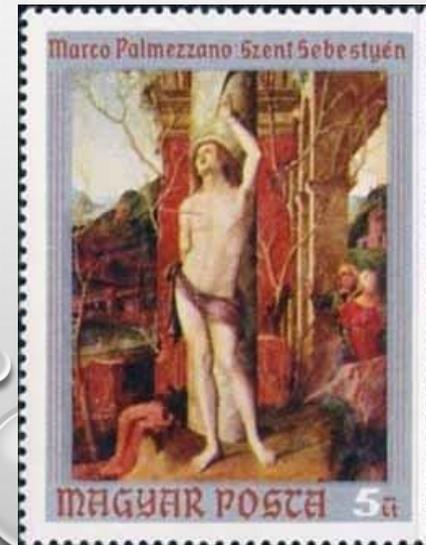
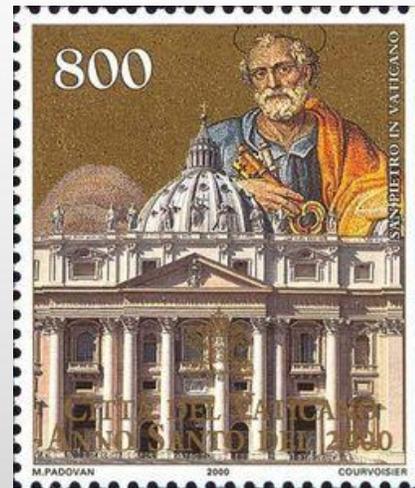
L'Empire romain est le nom donné à la **période de la Rome antique s'étendant entre 27 avant notre ère et 476 après**, ainsi qu'aux territoires occupés.



# L'EMPIRE ROMAIN ET LE CHRISTIANISME

Longtemps **polythéiste**, la civilisation romaine, après avoir persécuté les chrétiens, adoptera le **christianisme**, surtout à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avec l'empereur **Constantin Ier**.

En 392, le **Christianisme devient la religion officielle** de l'Empire romain et les chrétiens sont placés sous l'autorité de l'évêque de Rome, **le pape**.

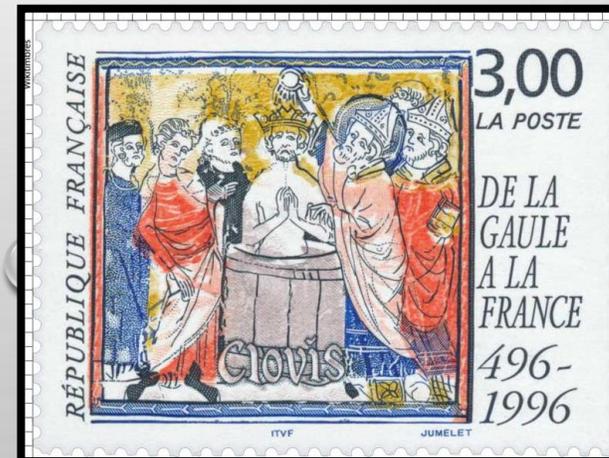


# CLOVIS (466 – 511)

Clovis I<sup>er</sup> est roi de tous les **Francs** de 481 à 511.

La légende prétend qu'en 496 (ou 506), lors de la **bataille de Tolbiac**, se voyant perdu, Clovis promet que s'il en ressortait vainqueur, il se **convertirait** à la religion catholique.

Ceci lui permettra de **transformer ses futures conquêtes en « croisades »** et de christianiser les nouveaux territoires.



# MAHOMET (570 – 632) ET L'ISLAM

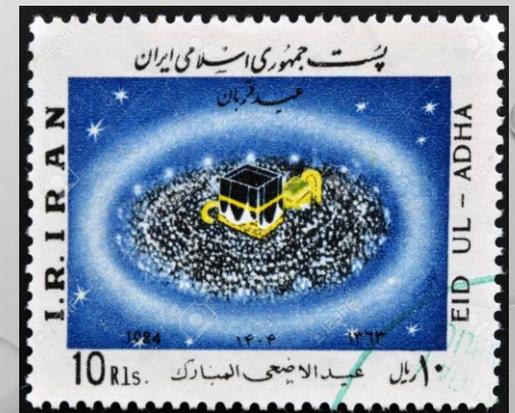
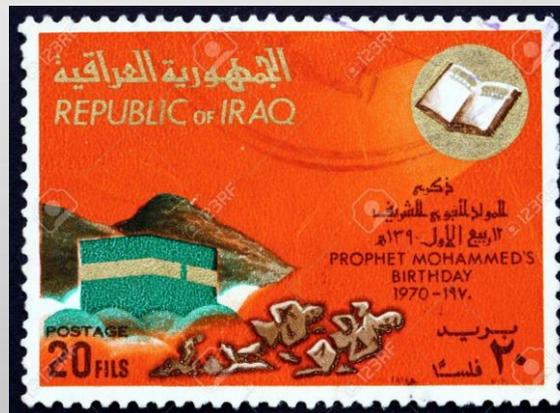
**Mahomet fut un chef religieux, politique et militaire arabe** issu de la tribu de Quraych, qui contrôlait la Mecque, dans l'actuelle Arabie Saoudite.

Fondateur de l'islam, il en est considéré comme le **prophète** majeur.

Le **Coran** est le texte sacré de l'islam.

Pour les musulmans, il reprend la parole de Dieu (Allah).

Ce livre est, à ce jour, le premier et le plus ancien document littéraire authentique connu en arabe.

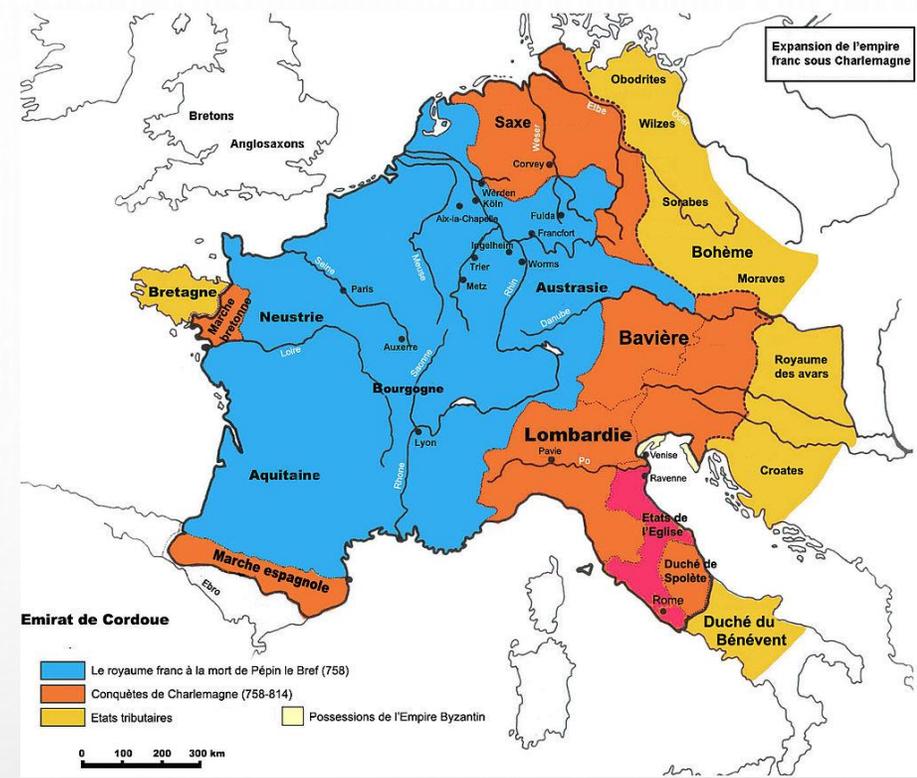




# CHARLEMAGNE (742 – 814)

Charlemagne, du latin *Carolus Magnus*, est un roi des Francs et empereur.

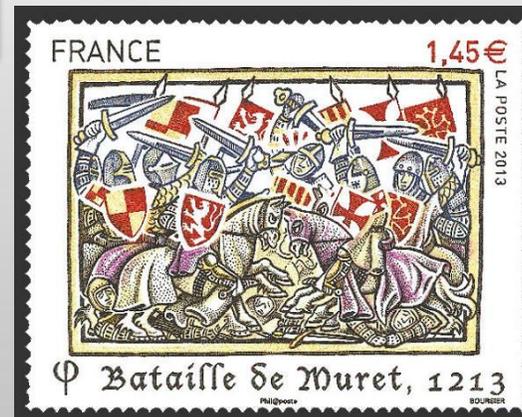
Il appartient à la dynastie des **Carolingiens**. Fils de Pépin le Bref, il est roi des Francs à partir de 768, et couronné empereur à Rome par le pape Léon III, le 24 ou 25 décembre 800.



# LES CROISADES (1095 – 1291)

Les croisades du Moyen Âge sont des **expéditions militaires organisées par l'Église au prétexte de délivrer** la Terre sainte, ainsi que pour lutter contre certaines formes d'hérésie.

La croisade des Albigeois fut décidée par l'évêque d'Albi, Guillaume, en **1165**, à **Lombers**. Elle prendra fin après la chute de **Montségur le 16 mars 1244**, où 220 cathares furent brûlés.

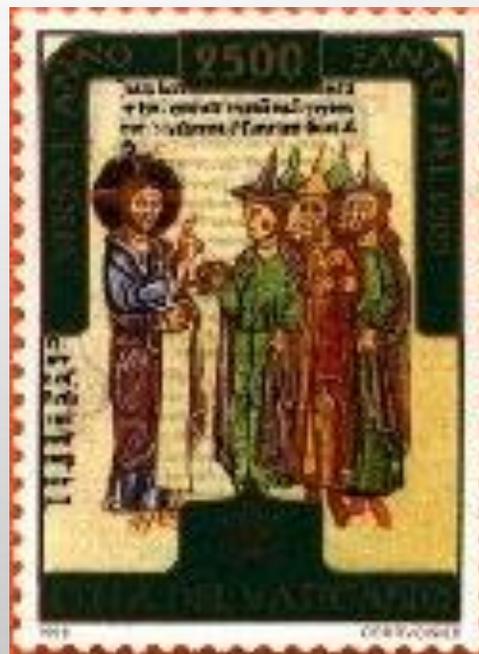
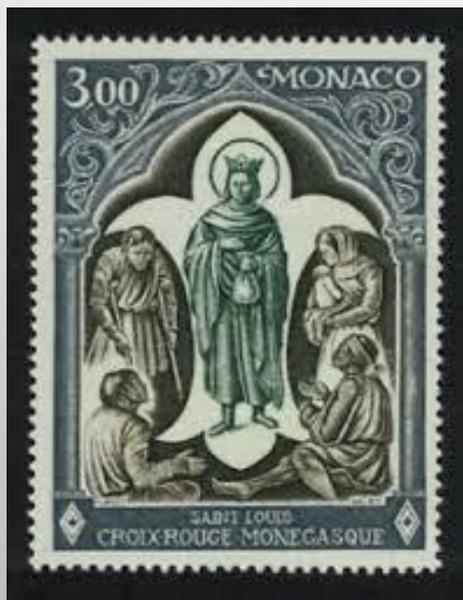




# LOUIS IX, DIT S<sup>T</sup> LOUIS (1214 – 1270)

Louis IX régna de 1226 à 1270. **Roi réformateur**, il s'inspire de valeurs chrétiennes ce qui contribue à fonder l'idée que les pouvoirs **spirituel et politique peuvent être incarnés par un seul homme**.

Il tente également de convertir les juifs de France, et appliquant les recommandations du pape, il finit par interdire l'usure, leur imposer **le port de la rouelle et d'un chapeau pointu**.





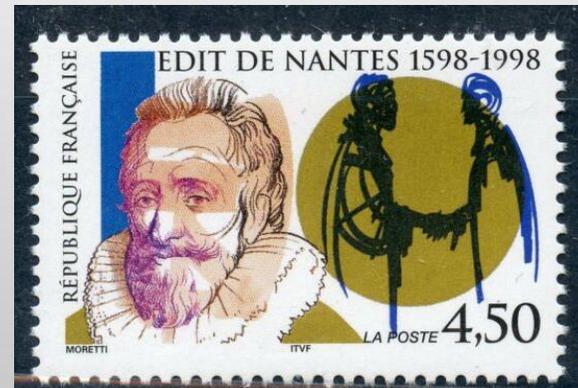
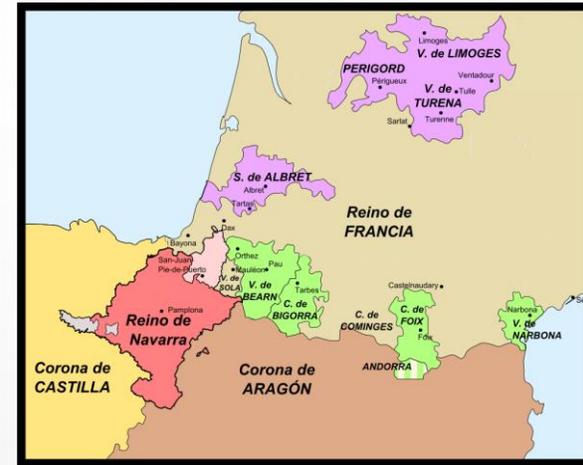
# HENRI IV (1553 – 1610)

Henri IV est roi de **Navarre**, puis roi de **France**.

Baptisé catholique à sa naissance, il **changera 4 fois de religion**, et redeviendra catholique en 1593.

En 1598, il promulgue l'**Édit de Nantes** qui va reconnaître certains droits aux protestants.

Il sera assassiné, en **1610**, par un fanatique catholique, François Ravallac.





# RICHELIEU (1585 – 1642) ET LOUIS XIII

Armand Jean du Plessis de Richelieu, dit le **cardinal de Richelieu**, est un religieux et homme d'État français.

Il a été le **principal ministre du jeune roi Louis XIII** qui monte sur le trône à 8 ans.

Il veut faire de Louis XIII un grand roi. Pour cela, il s'efforcera, d'une part, de **détruire la puissance du protestantisme** en France et, d'autre part, de **maîtriser la noblesse**.





# LOUIS XIV (1638 – 1715) ET MAZARIN

**Louis XIV** a 4 ans quand il monte sur le trône de France, au décès de son père Louis XIII.

La régence est assurée par **Anne d'Autriche**, sa mère, et surtout le **Cardinal Mazarin**.

Ce dernier, diplomate et homme politique, fut **d'abord au service du Pape** avant de devenir **ministre** de Louis XIII, puis de Louis XIV.

En 1685, Louis XIV interdit le protestantisme en **révoquant l'Édit de Nantes**.





# LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789)

Après **1300 ans de proximité**, une rupture grave des relations entre l'Église et l'État se produit durant la Révolution française.

Le **pouvoir royal perd sa relation étroite avec l'Église**. Désormais, c'est dans la Nation, ou dans le Peuple, que réside le **principe de la souveraineté**.

**L'état civil** est à présent assuré par des personnels non religieux.



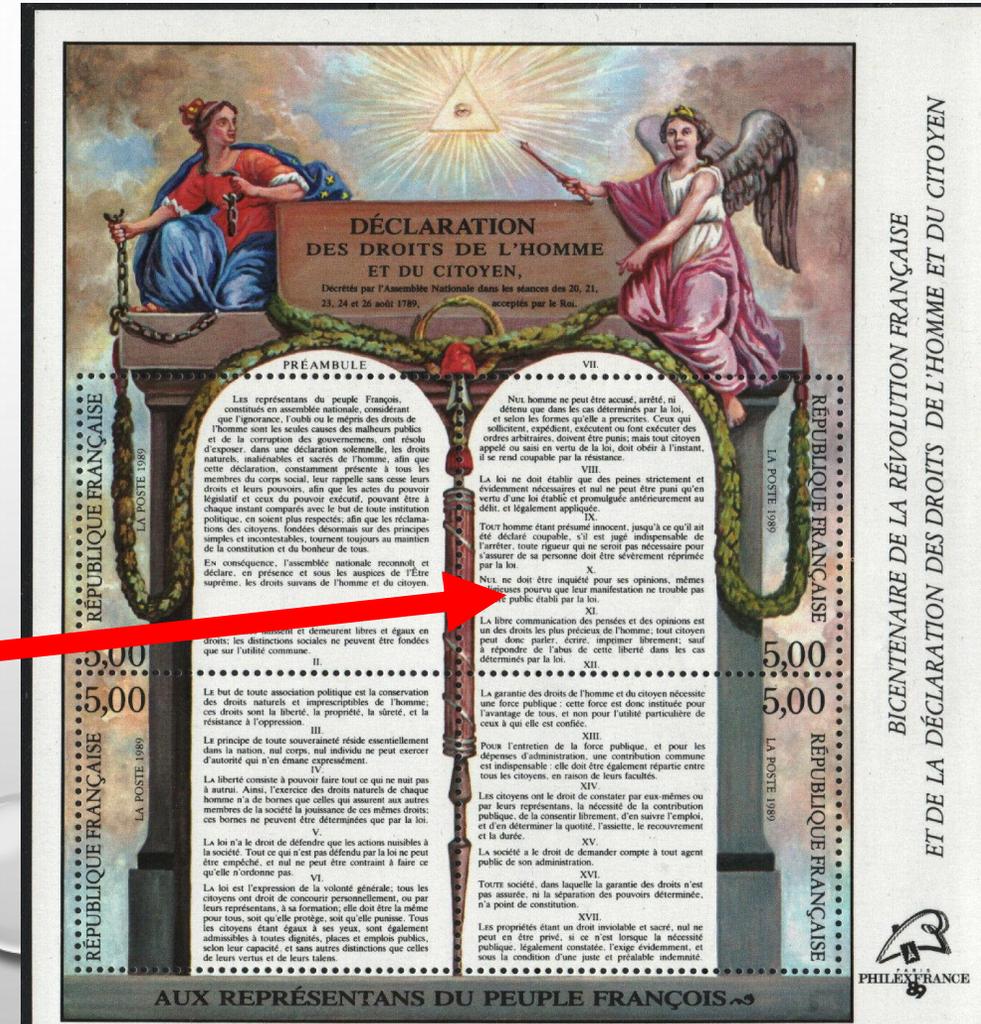


# LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789)

## Article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 1789 :

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public ».

X.  
NUL ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.



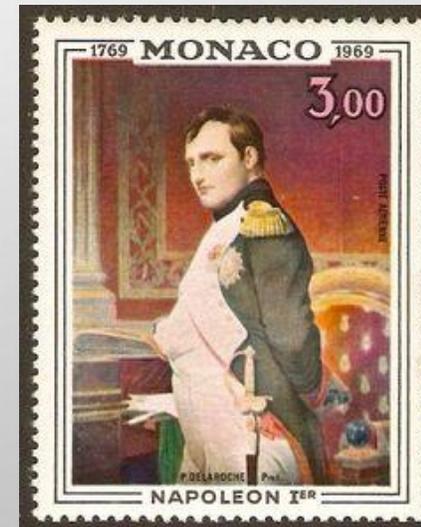
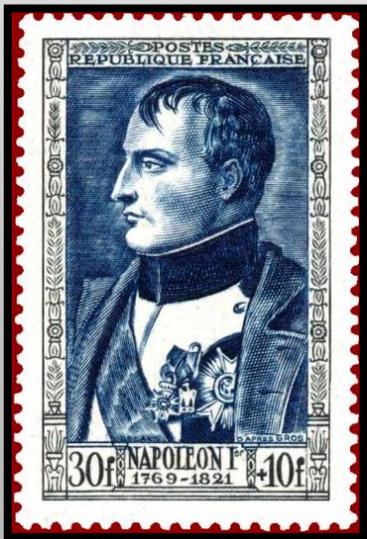


# NAPOLÉON I

Napoléon va consolider son pouvoir en étant **maître du clergé**. En 1801, il va mettre en place un **concordat**.

Ses relations avec le Pape Pie VII vont devenir **très mauvaises** : il fait emprisonner le Pape en 1808 et est excommunié en 1809. Il ne le fera libérer qu'en **1813**.

Napoléon publie le **Code civil des Français** qui regroupe les lois. En **1810**, le code pénal interdit les mariages religieux sans mariages civils avant.

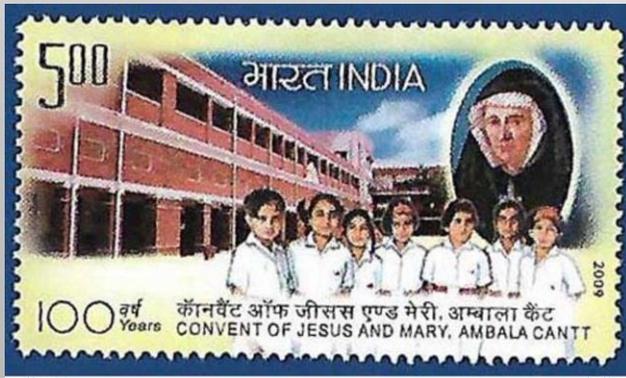


# L'ÉTAT DE L'ÉCOLE AVANT LES GRANDES LOIS DE LAÏCISATION DE LA FRANCE

Par l'ordonnance du 13 décembre 1698, le roi Louis XIV oblige les parents de France à envoyer leurs enfants dans les écoles paroissiales, dites « petites écoles ». Ceci s'applique aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans.

Mais **le roi ne donne aucun moyen** ni pour l'organisation, ni pour le financement. **Les petites écoles dépendent des évêques** et des communautés locales. Le financement vient uniquement des familles et les écoles sont généralement réservées aux garçons.

L'éducation devient un enjeu important dès les débuts de la Révolution française.



# L'ÉTAT DE L'ÉCOLE AVANT LES GRANDES LOIS DE LAÏCISATION LA FOIRE AUX INSTITUTEURS

Relisons Victor Hugo, au début des Misérables (1815 – 1832) :

*Aux villages où il ne trouvait pas de maître d'école, il citait encore ceux de Queyras :*

*Savez-vous comment ils font ? disait-il. Comme un petit pays de douze et quinze feux ne peut pas toujours nourrir un magister, ils ont des maîtres d'école payés par toute la vallée, qui parcourent les villages, passant huit jours dans celui-ci, dix dans celui-là, et enseignent. Ces magisters vont aux foires où je les ai vus. On les reconnaît à des plumes à écrire qu'ils portent dans la ganse de leur chapeau. Ceux qui n'enseignent qu'à lire ont une plume ; ceux qui enseignent la lecture et le calcul ont deux plumes ; ceux qui enseignent la lecture, le calcul et le latin ont trois plumes. Ceux-là sont de grands savants...*

Ils devaient passer un examen **devant le maire et le curé**. Il fallait bien chanter à la messe, maîtriser la calligraphie, bien lire,... Ces « instituteurs » faisaient souvent autre chose après ou avant les heures d'école (aider à la ferme ou secrétaire de mairie...).



# LES GRANDS MOMENTS DE LAÏCISATION DE LA FRANCE (1 / 4)

**1833 : La Loi Guizot** (enseignement primaire) impose à chaque **commune d'ouvrir une école publique** et à chaque département de **bâtir une École Normale** pour former les futurs instituteurs.

**1871 : La Commune de Paris** décrète la **séparation des Églises et de l'État**.



# LES GRANDS MOMENTS DE LAÏCISATION DE LA FRANCE (2/4)

**1872** : Disparition sur les feuilles de recensement de toute mention concernant la religion.

**1881** : Jules Ferry organise progressivement la gratuité de l'enseignement primaire laïque et républicain.



# LES GRANDS MOMENTS DE LAÏCISATION DE LA FRANCE (3/4)

**1882** : Jules FERRY rend l'instruction primaire obligatoire.

**1886** : La loi **GOBLET** prolonge la loi de 1882, en confiant à un **personnel exclusivement laïque** l'enseignement dans les écoles publiques.



# LES GRANDS MOMENTS DE LAÏCISATION DE LA FRANCE (4/4)

1905 : Loi de séparation de l'Église et de l'État.



# LA LOI DE 1905 : DES TÉMOIGNAGES

Cette loi a conduit la **nation et les communes à devenir propriétaires des biens de l'Église, antérieurs à 1905**, et à les confier à des associations.

Pour affirmer cette propriété, certaines communes ont souhaité faire figurer la **devise républicaine sur le portail de leur église**.

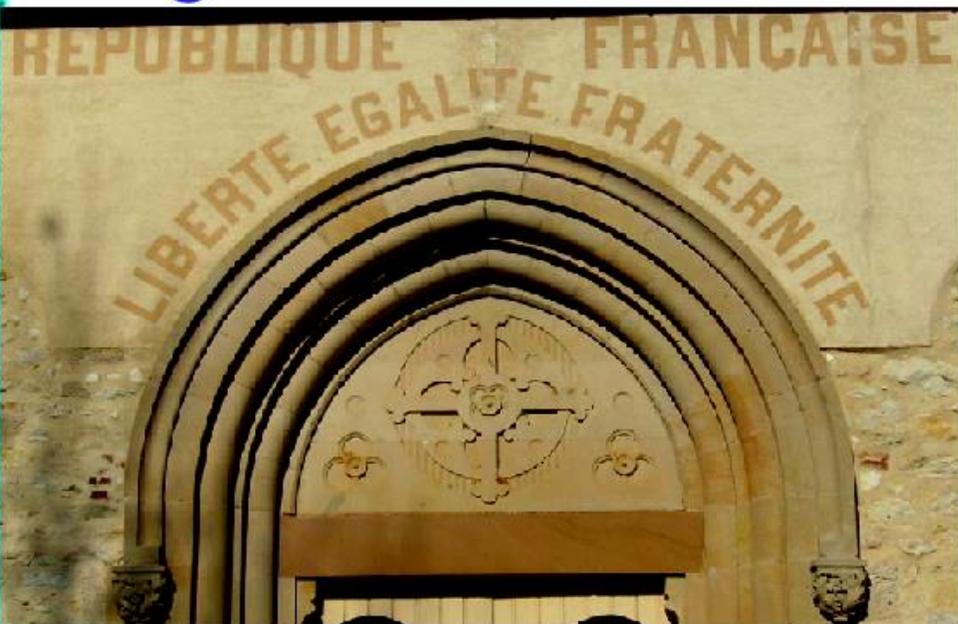


La Poste



# Eglise de Florentin

FRANCE



LETTRE VERTE 20 g

Phil@poste

# CE QU'IL FAUT RETENIR

ANTIQUITÉ

Moyen-âge

TEMPS MODERNES

XIX<sup>ème</sup>

XX<sup>ème</sup>

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV XVI XVII XVIII XIX XX XXI  
-100 (0) 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 1100 1200 1300 1400 1500 1600 1700 1800 1900 2000

40 - 50

392

466 - 511

742 - 814

1095 - 1291

1214 - 1270

1553 - 1610

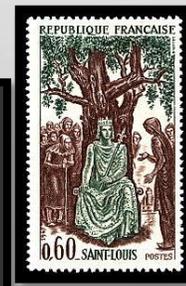
1585 - 1642

1638 - 1715

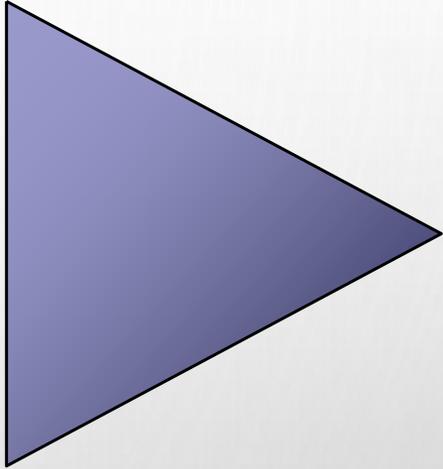
1789

1769 - 1821

1905



# CE QU'IL FAUT RETENIR



1833



1871



1881 - 1882



1886



1905



The background of the slide is a light gray gradient with several realistic water droplets of various sizes scattered across it. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance. The text is centered in the middle of the slide.

**FIN DE LA PARTIE N°2**